

RAPPORT MORAL

FRANÇOIS GRISON,
PRÉSIDENT DE SOLOGNE NATURE ENVIRONNEMENT

ENSEMBLE, CONTINUONS DE PRÉPARER L'AVENIR

Je voudrais commencer par saluer toutes les personnes qui ont accepté de participer à notre assemblée générale malgré son caractère virtuel. J'espère que vous êtes tous confortablement installés, que la communication visuelle et orale est satisfaisante et que vous avez bien reçu la documentation préparée par l'ensemble de l'équipe salariée, coordonnée dans cet exercice par notre responsable de la communication, Charlotte, que je salue et que je remercie. Vous pouvez vous y reporter pour connaître l'ensemble de nos activités en 2020.

Nous savons tous que la pandémie Covid19 a rendu cette année très particulière, à bien des égards. Pour Sologne Nature Environnement,

- l'assemblée générale 2020 initialement prévue en mars ne s'est tenue qu'en septembre. Nous avons voulu rattraper un peu ce retard en tenant notre AG 2021 neuf mois plus tard au lieu d'un an, la bonne date pour nos AG étant en mars, dès que sont arrêtées les écritures de l'année précédente.
- Les activités d'animation ont été fort réduites soit parce que toute réunion était interdite, soit en raison de fortes restrictions dans le nombre des participants.
- Le télétravail des salariés est devenu la règle, et il a donc été très compliqué pour les adhérents de rencontrer des salariés de SNE. Heureusement que Laurence a su grâce au téléphone maintenir des liens avec nous tous.

Nonobstant ces difficultés, l'année écoulée nous donne des raisons d'être optimistes.

- La commission biodiversité, avec ses groupes Botanique, Mammalogie et Ornithologie fait preuve d'un beau dynamisme en réunissant de nombreux bénévoles ;
- le lancement d'une nouvelle base de données naturalistes baptisée « Obs'Sologne » reliée au portail régional « Natur'O'Centre » nous ouvre de nouvelles perspectives pour les échanges d'informations entre naturalistes ;
- Nous avons été associés à diverses concertations concernant l'enrillagement (avec l'ASCASE) et la gestion des forêts (programme régional forêt bois).
 - Nous avons poursuivi notre action aux côtés de la mairie de Valaire contre la vénerie sous terre du blaireau, nous sommes associés à l'Office français de la biodiversité dans la poursuite d'un piégeur en infraction à Sambin et nous restons vigilants vis-à-vis de projets tels que le golf « Chambord Country Club » des Pommereaux et la plateforme logistique de Vierzon.

Les activités financées par les partenaires publics ou privés de Sologne Nature Environnement pour l'étude et la protection de l'environnement se sont poursuivies : coopération avec la Cofiroute, le CNRS, la SNCF, SITA-SUEZ, l'étude des chiroptères, des syrphes, des plantes messicoles, de la loutre et de la cistude d'Europe, des zones humides ou encore des ZNIEFF.

Nous avons inauguré cette année une coopération tripartite pluriannuelle avec certaines communes qui nous désignent comme « référent » dans des projets financés avec l'aide du conseil départemental, pour la gestion d'espaces naturels sensibles. Ces projets incluent des études de milieu, des animations, une communication vers le grand public, pour lesquelles s'associent les pôles animation, d'études et de communication de SNE. Cette forme durable d'association avec des communes volontaires me paraît très importante si nous voulons rester proches des préoccupations des habitants de la Sologne. Pour commencer, des contrats de partenariat tripartite ont été signés avec les communes de Nouan le Fuzelier (étang des Levrys), Pierrefitte sur Sauldre (prairies humides), Pruniers (terrain du Chêne) et Villeherviers (Baltan). Une action du même type est en préparation pour l'étang du Puits mais elle implique deux communes et deux départements, le Cher et le Loiret : c'est donc un peu plus long à mettre en place.

Nous avons aussi lancé cette année l'opération « Objectif Climat 2030 » avec les communes de Bracieux, Châtres-sur-Cher et La Ferté Saint-Aubin. Il s'agit, avec une aide financière de l'Agence de l'eau Loire Bretagne, de la Région Centre Val de Loire, des communes concernées et de Sologne Nature Environnement, de voir quelles actions sont souhaitables pour faire face à de futurs aléas (sécheresse, inondation) dont le risque s'aggrave avec le changement climatique.

Je voudrais pour terminer remercier tous ceux qui nous font confiance et qui continuent, en dépit des difficultés de l'époque, de nous soutenir financièrement dans nos actions en faveur de l'environnement : les communes, les Pays de Sologne, les départements de Loir et Cher, du Cher et du Loiret, la Région Centre-Val de Loire, l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, l'Europe, la DREAL Centre Val de Loire. Et vous tous qui adhérez à Sologne Nature Environnement. Grâce à eux et grâce à vous, nous pouvons continuer d'agir et de préparer l'avenir.



ENSEMBLE,
CONTINUONS
DE PRÉPARER
L'AVENIR

